

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira
à la Mairie d'Argentat-sur-Dordogne
le mardi 23 novembre 2021 à 18 heures 00

Affiché le 19 novembre 2021

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Remplacement de M. Eric REMOND Conseiller Municipal démissionnaire
- Désignation d'un délégué suppléant en remplacement de M. Eric REMOND pour siéger au Syndicat des Eaux des Deux Vallées
- Désignation d'un conseiller municipal en remplacement de M. Eric REMOND démissionnaires au sein des commissions municipales
- Représentation au sein du Conseil d'Administration du Collège
- Régularisation d'un échange de terrain « Le Sablier »
- Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « Le Raz »
- Modification du tableau des emplois
- Attribution de subventions
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget Général
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget Assainissement
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget AEP
- Tarifs 2022